



### DISPARITION

# Hommage de la République à Ange Édouard Pougui

La République a rendu un dernier hommage à l'ancien Premier ministre, Ange Édouard Pougui, hier à Brazzaville. Après s'être incliné devant la dépouille de l'illustre disparu, le président Denis Sassou N'Gusso a salué dans le livre de condoléances la mémoire de son ancien compagnon qui sera inhumé aujourd'hui au village Nsatou Meya, dans le département de la Bouenza.

[Page 16](#)



*Le président Denis Sassou N'Gusso s'inclinant devant la dépouille du disparu*

### ÉCONOMIE

## Un cadre de concertation pour réformer le commerce



*Jacqueline Lydia Mikolo avec les opérateurs économiques/DR*

Lors d'un échange avec les représentants des Chambres de commerce de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou, les opérateurs économiques, les syndicats patronaux, la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf, Jacqueline Lydia Mikolo, a annoncé la création prochaine d'un cadre formel de concertation visant à associer ces derniers aux différentes réformes envisagées par le gouvernement.

[Page 4](#)

### GOUVERNANCE

## Pour une meilleure gestion des marchés publics

Le gouvernement congolais, avec l'appui de la Banque mondiale, poursuit ses efforts de renforcement des capacités nationales dans le domaine de la passation des marchés publics. Le programme du stage ouvert en la matière, le 3 juin, à Brazzaville s'inscrit, en effet, dans une vision à long terme pour professionnaliser le secteur.

[Page 6](#)

### DIPLOMATIE

## La coopération entre le Congo et le Kazakhstan se consolide

Après avoir présenté ses lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Gusso, le nouvel ambassadeur du Kazakhstan, Jean Galiev, a réaffirmé son engagement à œuvrer au renforcement et à l'élargissement de la coopération bilatérale et multilatérale avec le Congo.

Les deux pays entretiennent des relations de longue date qui couvrent plusieurs secteurs stratégiques, notamment la politique, l'économie, l'énergie, l'agriculture, les transports et les technologies de la communication.

[Page 16](#)

### Éditorial Leviers

[Page 2](#)

## ÉDITORIAL

## Leviers

La République du Congo dispose d'atouts considérables avec un immense potentiel économique, énergétique, agricole, minier et forestier. Toutefois, ce potentiel demeure encore insuffisamment valorisé en raison des contraintes persistantes liées à la connectivité, à la logistique, à la mobilité des biens et des personnes ainsi qu'à l'interconnexion avec ses voisins de la sous-région, mais aussi à la faible industrialisation.

Véritables leviers stratégiques pour répondre aux attentes des populations, en particulier de la jeunesse, la modernisation des infrastructures, la promotion du secteur privé et la valorisation du capital humain, tel qu'envisagé dans le cadre de la vision Congo 2063, traduit la volonté des autorités congolaises d'axer le développement du pays sur la diversification de l'économie.

Grâce à ces nombreux atouts, le Congo a la capacité de réduire rapidement sa dépendance, de renforcer sa souveraineté économique et de mieux tirer parti de ses richesses. Cependant, pour profiter de ses ressources naturelles, moteur de transformation locale, il appartient désormais, comme évoqué lors des Assemblées annuelles de la BAD à Brazzaville, de faire du financement du développement une priorité.

Répondre à ces défis nécessite, pour le pays, la poursuite des réformes déjà mises en œuvre afin d'améliorer la gouvernance publique, de renforcer la planification, de promouvoir l'investissement privé, mais aussi soutenir l'industrialisation par des partenariats équilibrés et des financements adaptés aux politiques de transformation économique et de facilitation des échanges.

Les Dépêches de Brazzaville

## SÉNAT

Trois propositions de loi au rôle de la 9<sup>e</sup> session ordinaire

Sur les douze affaires inscrites à l'ordre du jour de la 9<sup>e</sup> session ordinaire du Sénat, l'on compte trois propositions de loi, notamment celle portant lutte contre le tribalisme et autres faits assimilés ; celle relative à la santé de la reproduction au Congo ; ainsi que celle portant la reconnaissance historique de la traite négrière transatlantique et à l'accès exceptionnel à la nationalité congolaise pour les Afro descendants.

Déjà adoptées en première lecture par l'Assemblée nationale, les propositions de loi relatives à la santé de la reproduction au Congo et à la reconnaissance historique de la traite négrière transatlantique et à l'accès exceptionnel à la nationalité congolaise pour les Afro descendants, émanent respectivement des députés Bersol Exaucé Ngambili Ibam et Ferréol Constant Patrick Gassakys.

Les sénateurs examineront aussi les projets de loi portant création de l'Autorité nationale des enquêtes et d'analyse pour la prévention des accidents et incidents de l'aviation civile ; fixant l'organisation du système éducatif en République du Congo. Sur la liste des affaires, figurent également les projets de loi autorisant la ratification de l'accord entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la Fédération de Russie sur la promotion et la protection réciproque des investissements ; celui autorisant la ratification de l'accord-cadre de coopération entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République de Cuba. Il est également prévu le débat d'orientation budgétaire. Les autres affaires concernent l'apurement des comptes du Sénat, exercice 2025, ainsi que les traditionnelles séances de questions orales au gouvernement avec débat et les questions d'actualité. Le président de la chambre haute du Parlement, Pierre Ngolo, a souhaité le dévouement, la rigueur et la discipline de tous les sénateurs et de tous



Une vue des sénateurs/DR

les collaborateurs pour le succès des travaux de la 9<sup>e</sup> session ordinaire. Selon lui, le Sénat a toujours fait la démonstration de son engagement à renforcer la dynamique enclenchée depuis le 13 septembre 2023. Cette dynamique consistait, a-t-il rappelé, entre autres, à viser l'efficacité et l'excellence dans toutes leurs entreprises, la contribution de l'institution à améliorer la gouvernance de la cité en vue du mieux-être de la population et de la promotion du dialogue.

« Le Sénat ouvre la 9<sup>e</sup> session ordinaire de la quatrième législature, qui a la particularité d'être la première à se tenir à la suite de l'élection présidentielle du 12 et 15 mars 2026. Notre mémoire collective, ainsi enrichie d'une séquence spéciale, a enregistré la présidentielle 2026 comme repère indélébile, un mouvement hautement symbolique, témoignant de la diversité de notre démocratie, tout comme de la maturité de notre peuple », a déclaré Pierre Ngolo, précisant que la large victoire

du président Denis Sassou N'Guesso est un contrat de confiance scellé de l'entraide entre un acteur politique de carrure exceptionnelle et le peuple.

En effet, le président du Sénat avait réaffirmé, le 10 avril dernier lors de la clôture de la 8<sup>e</sup> session ordinaire, son engagement à accompagner le président nouvellement réélu, dans la mise en œuvre effective de l'accélération de la marche vers le développement. « Le pari est grand, mais à tenir absolument. À ce propos, la cérémonie d'investiture grandeur nature du 16 avril dernier au stade de la Concorde à Kintélé, a constitué une opportunité judicieusement exploitée par le président Denis Sassou N'Guesso pour réaffirmer, devant de nombreux chefs d'Etat et de délégations, ses engagements cardinaux totalement orientés vers l'amélioration du bien-être des Congolais. On peut donc aisément conclure qu'il n'y a ainsi point de place pour un scepticisme quelconque », a-t-il estimé.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé  
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou  
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.  
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo.

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

## ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldron Abira  
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga  
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

## DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot  
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila  
Adjoint : Jules César Olebi,  
Siméon Ntsayououlo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka  
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala  
Assistant : Eustel Chispain Stevy Oba  
Caissière : Jessica Iloki  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)

Président : Jean-Paul Pigasse

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Les députés planchent sur la gouvernance économique

La 12<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée nationale, dont les travaux se sont ouverts le 2 juin à Brazzaville, a inscrit à son ordre du jour huit affaires portant, entre autres, sur la gouvernance économique et financière ainsi que la coopération internationale.

Au nombre des affaires arrêtées par la conférence des présidents du 26 mai dernier, il y a le débat d'orientation budgétaire, la présentation du programme d'actions du gouvernement devant l'Assemblée nationale, ainsi que le projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre le gouvernement de la République du Congo et celui de la fédération de Russie sur la promotion et la protection réciproque des investissements.

Les députés vont également examiner les projets de loi portant création de la Caisse des dépôts et consignations, ainsi que celui fixant l'organisation du système éducatif en République du Congo.

Selon le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, Alain Pascal Leyinda, ces différentes affaires traduisent la volonté de cette institution de poursuivre avec responsabilité et engagement l'examen des questions majeures intéressant la vie de la nation. « Elles portent aussi bien sur la gouvernance économique et financière à travers le débat d'orientation budgétaire et la création de la Caisse des dépôts et consignations que sur le renforcement de la coopération internationale, notamment avec la ratification de l'accord conclu avec la fédération de Russie



Le siège du Parlement DR

pour la protection réciproque des investissements », a-t-il commenté.

Quant aux projets de loi relatifs à la sécurité aérienne et à l'organisation du système éducatif, ils témoignent, a-t-il poursuivi, de l'attention accordée à la modernisation des secteurs stratégiques du pays. La présentation du programme d'actions du gouvernement devant l'Assemblée nationale est prévue, a rappelé le deuxième secrétaire de la chambre basse du Parlement, conformément aux dispositions constitutionnelles et réglementaires. « Cet exercice ne donne lieu ni à un débat ni à un vote. C'est un espace qui permettra au gouvernement d'exposer les grandes orientations stratégiques de son action ainsi que les priorités

retenues dans les domaines politique, économique et social. Enfin, les séances consacrées aux questions d'actualité ainsi qu'aux questions orales au gouvernement avec débat ravivent la vitalité du contrôle parlementaire et l'attachement de notre chambre aux exigences de transparence et de redevabilité dans la conduite des politiques publiques », a conclu Alain Pascal Leyinda dans sa présentation.

#### Accélérer le processus de digitalisation de l'administration publique

Présidant la cérémonie d'ouverture, le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat, a rappelé que cette chambre parlementaire est le cœur battant de la dé-

mocratie congolaise. De ce fait, elle est la voix du peuple, le sanctuaire où se débattent les grandes orientations du pays. Il a invité les députés à être les architectes législatifs du projet de société du président de la République, les garants de sa mise en œuvre effective et les sentinelles vigilantes de la bonne gouvernance, aux côtés des institutions porteuses de la République.

« Cela exige de nous une profonde réflexion sur nos méthodes de travail, une constante recherche d'efficacité et une capacité à innover. Nous devons promouvoir des méthodes de contrôle plus efficaces, plus rigoureuses et davantage orientées vers les résultats. Nos commissions permanentes sont invitées à

devenir de véritables instruments d'évaluation de l'action publique. Il s'agit d'évaluer et contrôler sans complaisance l'action du gouvernement », a-t-il déclaré, souhaitant que les débats à l'hémicycle puissent gagner en profondeur, en pertinence et en impact sur la vie quotidienne des Congolais.

Selon Léon Alfred Opimbat, le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, ayant fixé à grands traits, de façon magistrale, l'objectif à atteindre, il reste aux parlementaires d'accélérer la marche. Dans cette optique d'innovation et d'efficacité, il a invité le gouvernement à ne ménager aucun effort pour la digitalisation de l'administration publique. « Il faut aller aux résultats tangibles depuis qu'on en parle. L'avenir des grandes nations se construit désormais dans la maîtrise du numérique. Le numérique n'est plus une option, mais une impérieuse nécessité qui s'impose à toutes les institutions, l'Assemblée nationale y compris. C'est un investissement stratégique pour l'avenir de notre pays, un pas décisif vers une gouvernance moderne et efficiente », a souligné le premier vice-président de la chambre basse du Parlement.

Parfait Wilfried Douniama

## ELEVAGE EN AFRIQUE

## Éradiquer la peste des petits ruminants d'ici à 2030

En marge des Assemblées annuelles 2026 du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), les participants au panel de haut niveau sur « L'investissement et la mobilisation des ressources pour l'éradication de la peste des petits ruminants (PPR) » ont suggéré, le 28 mai à Brazzaville, aux Etats de mobiliser les financements pour les campagnes de vaccination et les partenariats afin de lutter contre la peste des petits ruminants, une maladie virale pour les systèmes d'élevage africains.

L'éradication mondiale de la PPR peut contribuer à réaliser au moins les deux des premiers objectifs de développement durable, à savoir éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde; et éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. A Kintélé au Nord de Braz-

zaville, les représentants gouvernementaux, ceux des institutions financières, des partenaires techniques, du secteur privé ainsi que des organisations d'éleveurs ont insisté sur la nécessité de consolider les engagements politiques et financiers, et plaidé pour une mobilisation concertée des États africains et des partenaires internatio-

naux afin d'accélérer l'éradication de la peste des petits ruminants en Afrique d'ici à 2030.

L'ambassadrice de l'Union européenne au Congo, Anne Marchal, a annoncé qu'un financement de huit millions d'euros avait déjà été mobilisé dans le cadre d'un programme panafricain lancé en 2025, ajoutant qu'une seconde phase de quarante millions

d'euros est en préparation.

La dangerosité de la peste des petits ruminants a été soulignée par le ministre tchadien de l'Élevage, Awat Abderahim. Il a indiqué que cette maladie peut provoquer jusqu'à 90% de mortalité chez les petits ruminants. Aussi a-t-il glorifié les campagnes de vaccination menées dans plusieurs pays africains, précisant que plus de seize millions de têtes de bétail ont été vaccinées au Tchad entre 2024 et 2025.

La société civile est également très mobilisée pour endiguer la peste des petits ruminants et relever l'urgence d'agir contre cette maladie virale très contagieuse. Ainsi, le président national de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane au Nigeria, Jalo Bouba, a mis en avant les conséquences socio-écono-

miques de cette maladie sur les communautés pastorales, notamment la perte des revenus et les difficultés d'accès aux soins et à l'éducation.

Dans son speech, le directeur de l'Élevage au ministère congolais de l'Agriculture et de l'Élevage, le Dr N'Kaya Tobi, a reconnu les efforts du gouvernement dans la lutte contre cette maladie. Il a relevé les carences en ressources financières, matérielles et humaines pour éradiquer ce fléau.

Signalons que la PPR touche notamment les ovins et les caprins, et entraîne d'importantes pertes économiques estimées entre 480 et 840 millions de dollars par an, fragilisant ainsi la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux.

Fortuné Ibara



Les officiels et les partenaires plaidant pour un financement conséquent/Adiac

## COMMERCE

## Le retour de la mercuriale nationale pour stabiliser les prix

Dans le cadre du renforcement du dialogue public-privé, la ministre du Commerce, Jacqueline Lydia Mikolo, a échangé le 2 juin à Brazzaville avec les représentants du secteur privé. Les participants ont évoqué le retour de la mercuriale nationale pour mieux encadrer les prix des produits, la mise en place d'un guichet unique pour les commerçants ainsi que plusieurs réformes destinées à améliorer le climat des affaires et à préparer les entreprises congolaises aux défis de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

Le gouvernement entend relancer plusieurs mécanismes de régulation du commerce afin de favoriser un environnement économique plus transparent et plus compétitif. C'est dans cette perspective que la ministre du Commerce, de l'Approvisionnement et de la Consommation, chargée de la Zlécaf, Jacqueline Lydia Mikolo, a échangé avec les opérateurs économiques, les syndicats patronaux ainsi que les représentants des chambres de commerce de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso.

Au centre des discussions figurait la question du rétablissement de la mercuriale nationale, un outil de référence des prix que les acteurs économiques considèrent comme indispensable pour lutter contre les pratiques spéculatives et garantir un commerce équitable. Instaurée au Congo en 1924, la mercuriale a progressivement été abandonnée. S'exprimant au nom du secteur privé, le président de la Chambre de commerce de Brazzaville, Paul Obambi, a plaidé pour le retour de cet instrument de régulation du marché. Selon lui, la dispari-



Jacqueline Lydia Mikolo avec les opérateurs économiques/DR

tion de la mercuriale a contribué à l'instabilité des prix et à la perte de repères pour les consommateurs comme pour les commerçants. « Nous souhaitons le retour de la mercuriale. Les prix devaient être affichés pour un commerce équitable. Quand la mercuriale disparaît, la gêne commence », a déclaré Paul Obambi.

Au-delà de cette revendication, le président de la Chambre de commerce de Brazzaville a plaidé aussi en

faveur de l'accélération des réformes visant à moderniser le commerce national. Il a notamment évoqué la digitalisation des procédures administratives, la promotion de la traçabilité des produits ainsi que le renforcement du Centre de médiation et d'arbitrage de la Chambre de commerce pour régler les différends commerciaux en dehors des tribunaux. Paul Obambi a également appelé à la mise en place d'un guichet unique de paiement des taxes afin de

réduire les multiples contrôles administratifs auxquels sont confrontées les entreprises. Une mesure qui, selon lui, permettrait de limiter les tracasseries et de contribuer à la maîtrise des coûts supportés par les opérateurs économiques.

Répondant aux préoccupations exprimées par les entrepreneurs, Jacqueline Lydia Mikolo a réaffirmé sa volonté d'instaurer un dialogue permanent avec le secteur privé. Elle a annoncé la création pro-

chaine d'un cadre formel de concertation destiné à associer les opérateurs économiques aux différentes réformes envisagées par le gouvernement. « Tout ce que nous allons faire, nous allons le faire ensemble », a-t-elle assuré, soulignant le rôle central de la Chambre de commerce dans l'amélioration du climat des affaires et dans la mise en œuvre des réformes économiques.

La ministre a également fait de la digitalisation l'un des principaux axes de son action. Selon elle, la modernisation numérique des services du ministère contribuera à davantage de transparence, d'équité et d'efficacité dans les transactions commerciales. Parmi les mesures déjà engagées, Jacqueline Lydia Mikolo a cité la notification systématique des produits impropres à la consommation importés sur le territoire national. Les futures alertes, a-t-elle précisé, mentionneront les produits concernés ainsi que les importateurs responsables afin de mieux protéger les consommateurs et de lutter contre la concurrence déloyale.

**Fiacre Kombo**

## COMMERCE INTRA-AFRICAIN

## Des entrepreneures congolaises au cœur de la stratégie locale

Afin de maximiser les retombées économiques de la Zone de libre-échange continentale (Zlécaf), les autorités congolaises et leurs partenaires internationaux ont réuni les cheffes d'entreprise, le 30 mai à Brazzaville. L'objectif a été de leur donner des outils nécessaires pour conquérir le futur marché unique continental.

En marge des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, le gouvernement, épaulé par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a affiché ses ambitions sur la Zlécaf qui représente un potentiel économique colossal. Comme l'a rappelé Adama Dian Barry, représentante du Pnud au Congo, ce marché commun, qui devrait atteindre sa pleine ouverture d'ici à quatre ans, donnera accès à plusieurs milliards de consommateurs, offrant ainsi une perspective de développement inédite.

Au Congo, la dynamique entrepreneuriale repose fortement sur les femmes, qui sont à l'origine de 40 % des créations de sociétés. La ministre Jacqueline Lydia Mikolo entend donc faire de ces dirigeantes le fer de lance de l'intégration économique du pays au sein de l'Afrique centrale. Pour lever les obstacles à l'exportation et soutenir cette compétitivité, les autorités misent sur deux actions prioritaires, notamment la création d'un réseau direct facilitant les échanges entre le maillon de la production et celui de la transformation et



Les participants à la rencontre/Adiac

la démarche active (plaidoyer) pour faire baisser les frais liés à la certification des produits, une étape indispensable pour s'imposer sur le marché régional.

L'ambition est de faire de la République du Congo un véritable moteur économique sous-régional grâce à l'initiative féminine. Le gouvernement et le Pnud ont d'ores et déjà

invité les participantes à un bilan d'étape, fixant une échéance d'un an pour mesurer concrètement les progrès réalisés sur le terrain.

**Rude Ngoma**

## INFRASTRUCTURE

## La BADEA va financer l'achèvement des travaux de la corniche Sud

Le gouvernement a conclu, le 28 mai à Kintélé, en marge des travaux des 61<sup>es</sup> Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), un accord de financement avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), pour la poursuite des travaux de construction de la corniche Sud de Brazzaville, notamment dans les arrondissements Makélékélé et Madibou, ainsi que ceux de la cité gouvernementale au centre-ville.

L'accord a été signé entre le ministre de l'Économie, des Finances et du Portefeuille public, Christian Yoka, et le président de la BADEA, Abdullah KH Almusaibeh sous la supervision du vice-Premier ministre, chargé de la Coordination des infrastructures de développement et de l'Aménagement du territoire, Jean Jacques Bouya. Il porte sur la mise en œuvre de deux projets majeurs dans la ville de Brazzaville. Le premier concerne la poursuite des travaux de prolongement de la route de la corniche, au Sud de la ville, allant du rond-point Matour, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Madibou, le huitième arrondissement.

Financé à hauteur de 47 milliards FCFA, le projet sera exécuté en sept composantes. Il s'agira de la construction d'un

viaduc curviligne le long du fleuve Congo, avec une largeur de 22 m ; d'un nouveau pont sur le Djoué et d'un giratoire sur la rive droite de 110 m ; la réhabilitation du pont existant sur le Djoué d'une longueur de 92,65 m, contre une largeur de 11,60 m ; la construction d'un mini échangeur au niveau du rond-point du pont du Djoué, notamment à la jonction entre l'avenue de l'OUA et la route de Madibou ; la construction des bretelles de sortie et d'entrée ainsi que l'aménagement paysager avec une promenade comprenant le mobilier urbain et l'éclairage public le long du périmètre. Le projet prévoit aussi la rénovation du pont à piétons sur le Djoué avec pavage. Il a pour objectif d'améliorer la mobilité des citoyens et de faciliter les échanges dans la ville.

L'accord inclut également la



Jean Jacques Bouya et Abdullah KH Almusaibeh visitant le chantier/Adiac

construction de la cité gouvernementale au centre-ville. Le projet sera réalisé sur le site qui abritait les anciens ministères de la Santé et de la Fonction

publique, situé à côté du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones.

Après avoir conclu l'accord, le

président de la BADEA et le vice-Premier ministre ont visité l'ensemble de ces sites pour se faire une idée.

Firmin Oyé

## ASSAINISSEMENT

## Le Congo plaide pour un financement partagé

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a co-animé le panel de discussion de haut niveau sur les opportunités de financement de la Vision africaine pour l'eau et l'assainissement, le 27 mai à Brazzaville. Il a plaidé pour un financement partagé dans le secteur de l'assainissement.

Dans son intervention en marge des 61<sup>es</sup> Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), Juste Désiré Mondelé a évoqué les obstacles et les barrières au financement de l'assainissement avant d'en esquisser quelques pistes de solutions. D'emblée, il a fait un pont entre la Journée de l'Afrique, célébrée le 25 mai sur le thème « Assurer la disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 » et le début des travaux des 61<sup>es</sup> Assemblées annuelles de la BAD. « Le 25 mai, Journée de l'Afrique, fut aussi la journée de démarrage des 61<sup>es</sup> Assemblées de la BAD. C'est un alignement des planètes. L'assainissement est désormais au cœur de l'agenda continental, et l'engagement politique des États rencontre une expression claire de la BAD sur les financements », a-t-il rappelé.

En effet, l'eau et l'assainissement constituent aujourd'hui un enjeu majeur de sécurité humaine, de santé publique et de développement durable en Afrique. Pour ce faire, la République du Congo réaffirme son engagement à accompagner toutes les initiatives



Le ministre Juste Désiré Mondelé/DR

africaines visant l'amélioration de l'accès de la population à l'eau potable et à des infrastructures modernes d'assainissement.

Ayant compris cette évidence, le président de la République du Congo, a dit le ministre Juste Désiré Mondelé, a créé depuis plus d'un an un ministère en charge de l'Assainissement. Ce qui a permis l'organisation dans le pays de la première conférence sur l'assainissement réunissant l'ensemble des parties prenantes (Gouvernement, collectivités locales, partenaires financiers et partenaires

tissements dans le secteur de l'assainissement, le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier a remercié la BAD pour ce panel de haut niveau. « Les besoins de l'Afrique en infrastructures d'eau et d'assainissement sont évalués entre 50 et 60 milliards de dollars par an. Les pays africains n'y consacrent en moyenne que 0,4 % de leur produit intérieur brut. La nouvelle architecture financière de la BAD, du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique à l'AUI-CI et à la Facilité africaine de l'eau, ouvre la voie à un financement public-privé associant garanties et accompagnement des projets bancables de la captation à la structuration et à la coordination, pour qu'in fine le franc arrive à destination », a-t-il estimé.

Juste Désiré Mondelé a parlé, par ailleurs, de convictions, notamment de l'arbitrage prophylactique. « Investir dans l'assainissement, c'est investir en termes prophylactiques pour se prémunir des maladies... Si l'État n'investit pas dans les infrastructures d'assainissement, il sera obligé d'investir davantage dans la prise

en charge », a-t-il martelé, citant l'épidémie d'Ebola qui sévit actuellement en République démocratique du Congo voisine.

S'agissant de la deuxième conviction, il a indiqué que l'assainissement est une niche d'emplois. Le franc investi doit arriver à destination pour permettre aux jeunes de créer des start ups, de s'intéresser à l'économie circulaire, d'après lui. Quant à la dernière conviction, le ministre a épinglé la dignité. « La dignité de l'humain, la dignité des femmes. Le déficit en installations sanitaires dans les établissements scolaires, qui éloigne ponctuellement des jeunes filles des bancs d'école. Avec la BAD, la Facilité africaine de l'eau et l'Unicef, un projet de modèle de latrines accessibles à tous est en cours d'élaboration, pour les ménages et pour les écoles », a-t-il annoncé.

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier a souligné, enfin, la nécessité de réunir très rapidement, à Brazzaville, autour d'une table, l'ensemble des parties prenantes pour que les engagements pris se traduisent concrètement.

Parfait Wilfried Douniama

#### Une table ronde pour évaluer les engagements pris à Brazzaville

Parlant des obstacles et des barrières concernant les inves-

## PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS

## Trente jeunes Congolais en formation sur les normes de la Banque mondiale

Les jeunes sélectionnés ont intégré, le 3 juin à Brazzaville, la deuxième cohorte du Programme de stage en passation des marchés publics. Soutenue par la Banque mondiale (BM) et le gouvernement congolais, cette formation vise à doter les bénéficiaires des compétences techniques et éthiques nécessaires à la gestion transparente et efficace des marchés publics.

Le gouvernement congolais, avec l'appui de la BM, poursuit ses efforts en faveur du renforcement des capacités nationales dans le domaine de la passation des marchés publics. Le programme de stage en passation des marchés publics a été lancé officiellement par le directeur de cabinet du ministre de l'Économie, du Plan, de l'Intégration régionale et de la Prospective, Sylvain Lekaka. Il s'inscrit dans une vision de long terme visant à professionnaliser davantage le système national de passation des marchés publics. Cette nouvelle promotion regroupe trente jeunes professionnels sélectionnés à l'issue d'un processus jugé rigoureux et transparent. Selon la représentante résidente de la BM au Congo, Alexandra Célestin, le renforcement des compétences dans ce domaine constitue un pilier essentiel de la bonne gouvernance et de l'utilisation effi-

cace des ressources publiques. Le succès de la première cohorte a permis le renouvellement du programme. « Aujourd'hui, avec la deuxième cohorte, nous poursuivons et consolidons cet engagement », a-t-elle déclaré. La responsable de la BM a également salué le travail de la commission de sélection composée de représentants de l'Autorité de régulation des marchés publics, du ministère de l'Économie ainsi que de la Direction générale du contrôle des marchés publics. Elle a néanmoins relevé la faible représentation féminine parmi les bénéficiaires du programme, avec seulement sept femmes retenues sur trente-et-un stagiaires. S'adressant aux jeunes recrues, Alexandra Célestin les a exhortées à faire preuve de rigueur, d'intégrité et de responsabilité professionnelle afin de contribuer durablement à l'amélioration de la gouvernance publique en Ré-



publique du Congo.

Pour sa part, Sylvain Lekaka a insisté sur l'importance stratégique de la passation des marchés publics dans le développement du pays. Il a rappelé que ce secteur exige des qualités d'objectivité, de discipline et d'éthique, loin de toute considération personnelle

ou partisane. « On entre dans la passation des marchés comme dans un sacerdoce. On ne vient pas là pour s'enrichir ni pour faire du copinage. On vient pour appliquer les règles avec objectivité », a-t-il affirmé devant les stagiaires.

Tout en mettant en garde contre les risques de dérives profession-

nelles, il a assuré les stagiaires que la réussite de cette formation pourrait leur ouvrir de nombreuses perspectives de carrière, aussi bien au sein de l'administration publique que dans les projets financés par les partenaires au développement.

Fiacre Kombo

## ENVIRONNEMENT

## Le gouvernement déterminé à poursuivre les acquis de Biodev 2030

Après cinq mois de travaux, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a patronné, le 27 mai à Brazzaville, la phase II du projet «Biodiversité pour le développement», Biodev 2030, visant à enrayer et inverser de 30 % la perte de la biodiversité d'ici à 2030.

Plusieurs réalisations significatives ont été accomplies lors de la deuxième phase lancée en janvier 2025. La plus grande étant la mise en place d'un projet pilote de conservation communautaire, «Bai Watch Messok-Dja».

« Grâce à l'approche de dialogue territorial multi-acteurs, mise en œuvre dans le paysage espace Tridom interzone Congo, plusieurs avancées importantes ont été réalisées. Nous avons notamment pu identifier les principales actions prioritaires nécessaires à la réduction des pressions sur la biodiversité ; renforcer le dialogue entre les acteurs publics, privés et communautaires ; encourager les engagements volontaires des acteurs économiques et institutionnels ; et surtout, nous avons pu co-construire, à travers la plateforme de gouvernance des ressources naturelles, un projet pilote territorial qui traduit concrètement les engagements pris en action locale », a indiqué la directrice pays WWF, Zélo Karine Abibi.

Ce projet vise, en effet, à produire un modèle intégré de conservation de la biodiversité et à renforcer l'implication des communautés locales dans la gestion durable du patrimoine faunique du massif de Messok-Dja, au Nord du Congo, dans le département de la Sangha. Aussi, il « offre des opportunités d'investissement dans l'éco-tourisme, dans le développement de chaînes de valeur durables dont

le cacao et d'autres secteurs de l'économie verte locale », a-t-elle ajouté.

Dès l'entame de son discours de circonstance, la ministre Arlette Soudan-Nonault a remercié les partenaires (Agence française de développement, Expertise France, WWF et autres) pour leur accompagnement constant dans l'opérationnalisation de ce projet. Elle a salué les résultats obtenus lors de cette deuxième phase qui « traduisent la volonté commune de bâtir une économie plus respectueuse de la nature, plus inclusive et plus résiliente dans le sens du projet politique du président de la République, président de la Commission climat du bassin du Congo ».

Arlette Soudan-Nonault a appelé les acteurs impliqués à l'innovation et a réaffirmé l'engagement du gouvernement dans la bataille de la restauration des écosystèmes. « Le gouvernement réaffirme sa détermination à poursuivre les acquis de Biodev 2030 et à renforcer les partenariats stratégiques nécessaires pour atteindre les objectifs de la stratégie et du plan d'action national pour la biodiversité à l'horizon 2030 », a déclaré la ministre de l'Environnement. Dans la perspective, le souhait exprimé par les acteurs impliqués est de faire du projet pilote territorial l'objet d'une troisième phase du projet Biodev 2030.

Fortuné Ibara

## Les Etats africains appelés à mobiliser soixante-cinq milliards de dollars pour restaurer le potentiel forestier

En marge des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, l'Initiative de restauration des paysages forestiers dans neuf pays d'Afrique a été présentée, le 27 mai à Brazzaville, dans un rapport du Fonds mondial pour la nature (WWF) qui relève que soixante-cinq milliards de dollars doivent être mobilisés afin de réparer le potentiel forestier.

Le rapport d'impacts met en évidence des avancées majeures dans la restauration des paysages terrestres, aquatiques et marins dégradés à travers l'Afrique. Il insiste sur « la nécessité de passer d'un financement fragmenté, dominé par des subventions ponctuelles, à des mécanismes structurés associant capitaux publics, financements concessionnels et investissements privés ».

Le document appelle également à des investissements plus importants afin d'accélérer la restauration, en tant que levier de résilience climatique, le rétablissement de la biodiversité et l'amélioration des moyens de subsistance des communautés.

Plus de dix-huit millions d'hectares ont été restaurés. Cinquante-cinq mille ménages issus des peuples autochtones et des communautés locales sont des bénéficiaires, et soixante-cinq millions d'hectares présentant un potentiel de restauration ont été identifiés.

Entre 2021 et 2025, l'Initiative a permis de placer plus de dix-huit millions d'hectares de forêts, bassins versants, pâturages et écosystèmes côtiers dégradés sous restauration effective dans neuf pays : le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.

Ces efforts ont directement bénéficié à cinquante-cinq mille ménages, tandis que plus de cent-vingt mille personnes, en particulier des femmes et des jeunes, ont été formées aux techniques de restauration des paysages forestiers. Les communautés dé-

veloppent également de nouvelles opportunités économiques grâce à l'apiculture, aux épices écologiques, à la restauration des mangroves, à la menuiserie, à l'agroforesterie et à d'autres entreprises respectueuses des forêts.

L'Initiative a influencé quinze politiques nationales et infranationales, soutenu l'intégration de la restauration dans les processus de planification, et contribué à l'inscription de 35,7 millions d'hectares dans les contributions déterminées au niveau national, reliant ainsi la restauration aux objectifs climatiques et de biodiversité.

Elle a également permis de mobiliser plus de treize millions de dollars pour des projets de restauration, tout en soutenant des chaînes de valeur liées à la restauration, notamment le miel, le bois et les épices écologiques. Plus de trente entreprises portées par des femmes et des jeunes ont été lancées dans cinq pays, dépassant ainsi l'objectif fixé pour 2025.

L'Initiative doit désormais passer de projets pilotes réussis et de résultats obtenus à l'échelle des paysages à une restauration plus profonde, plus étendue et mieux financée. Parmi les principaux défis figurent le financement limité et imprévisible, la nécessité de renforcer les systèmes nationaux de suivi, l'urgence d'intégrer la restauration dans les plans et budgets de développement local, ainsi que l'importance de garantir l'appropriation à long terme par les communautés et la sécurisation de leurs droits fonciers.

F.I.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'UDSN équipée de laboratoires modernes

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Édith Emmanuel, s'est rendue le 1er juin à l'Université Denis-Sassou-N'Gusso (UDSN) de Kintélé, où elle est allée constater l'installation des laboratoires modernes qui contribueront à la recherche et à la formation des élites.

Afin de donner aux décideurs des informations qui aident à la décision, les travaux de recherche menés par les laboratoires installés à l'UDSN s'orientent vers les secteurs stratégiques comme la géotechnique routière, la topographie, la géomatique, la cartographie, la géodésie spatiale, la télédétection, le contrôle de la qualité des aliments, la microbiologie, les énergies renouvelables (Solaire, hydrogène, éolien), les matériaux de construction, le ciment, l'étude des sols de fondation, la télédétection, la géodésie ainsi que les sciences de l'environnement, la cartographie des tourbières, l'incubation des sols, la photo interprétation, les cartes topographiques...

« Aujourd'hui, nous venons de constater que durant ces trois années, en dehors des laboratoires d'électricité que j'ai eus à visiter il y a quelques semaines, nous pouvons aujourd'hui dire que les conditions de formation, théorique et pratique, qui vont permettre aux étudiants qui sortiront de cette université d'avoir toute l'expertise nécessaire pour pouvoir demain assumer les



responsabilités qu'ils pourront avoir au sein de l'administration ou alors au sein du secteur privé sont réunies », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur. Delphine Édith Emmanuel a suggéré au président de l'UDSN de créer un musée de collecte des différentes roches à l'image d'un musée à Saint-Pétersbourg.

Ces laboratoires permettront aux étudiants de mieux comprendre les concepts scientifiques ou

technologiques et développer des compétences essentielles telles que la conception expérimentale, l'analyse des données et le travail d'équipe. Ils les aideront à faire des travaux pratiques et à compléter des compétences indispensables à la réussite dans le milieu universitaire.

Emue de la mise en œuvre de ces laboratoires, la ministre Delphine Édith Emmanuel a déclaré : « Aujourd'hui, je me retrouve dans

La ministre à l'écoute d'une laborantine. Adiac des laboratoires qui n'ont rien à envier à d'autres pays africains et qui permettront véritablement de réaliser le deuxième point du projet de société de son excellence, monsieur le président de la République, « L'accélération de la marche vers le développement », qui porte sur l'investissement dans le capital humain ».

En présence du président de l'UDSN, le Pr Ange Antoine Abena, la ministre de l'Enseignement

supérieur a parcouru l'ensemble des laboratoires nouvellement installés. Elle a soutenu que l'université a pour mission de former, faire de la recherche et doit aussi être ouverte sur la société et rendre service à la communauté.

Ainsi, la ministre de l'Enseignement supérieur a commenté les réformes engagées. « La réforme de notre système d'enseignement supérieur consiste à ouvrir les universités sur la société, (...) des prestations, comme on a pu observer par le passé, puissent être offertes non seulement aux administrations publiques, mais aussi aux sociétés, aux individus, pour pouvoir bénéficier des services de cette université », a-t-elle indiqué.

La mise en œuvre de ces laboratoires équipés traduit la volonté affirmée des autorités académiques de hisser la recherche appliquée à un niveau conforme aux ambitions nationales et panafricaines. Equipés d'outils scientifiques modernes, ils sont capables de soutenir à la fois la formation pratique des étudiants et la production de connaissances scientifiques utiles à la société.

Fortuné Ibara

## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Les organisations d'étudiants démentent un appel à manifestation

« Nous invitons chacun à faire preuve de discernement face aux fausses informations diffusées sur les réseaux sociaux, à ne pas se laisser instrumentaliser par des forces obscures et à privilégier les canaux officiels pour toute information relative aux bourses, notamment l'inter-syndicale des étudiants et les services du ministère de l'Enseignement supérieur », indique la déclaration conjointe faite le 31 mai, à Brazzaville, par l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco) et le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec).

Cette déclaration répond, en effet, à un tract qui circule sur les réseaux sociaux invitant les étudiants à se mobiliser massivement à partir du 2 juin pour réclamer le paiement de la bourse.

« L'Uleeco et le Meec tiennent à vous rappelez que la bourse est payée régulièrement depuis octobre 2024. À ce jour, les paiements se poursuivent conformément aux dispositions en vigueur. Le dernier virement du mois est déjà effectif », précisent ces organisations d'étudiants dans leur déclaration en appelant ces derniers à poursuivre sereinement leurs activités académiques.

Rominique Makaya

## MAISON D'ARRÊT DE BRAZZAVILLE

## Dix-sept détenus passent le baccalauréat général

Incarcérés à la Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville, dix-sept détenus dont une fille passent, depuis le 2 juin, les épreuves écrites du baccalauréat général dans cet univers carcéral.

C'est le directeur de la Réinsertion sociale et de l'Action sociale judiciaire près la direction générale de l'Administration pénitentiaire, Jean-Joël Komo, qui a lancé l'épreuve d'anglais en présence du chef de centre de la Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville, Kevin Wilfrid Makosso. Tous inscrits en série A, les dix-sept candidats dont onze libres et six officiels ont passé la première épreuve dans un climat de sérénité.

À l'instar des autres centres répartis sur l'ensemble du territoire national, toutes les dispositions ont été prises pour garantir un bon déroulement des épreuves. « L'administration pénitentiaire considère le séjour de ces enfants comme une mission pendant laquelle nous devons les prendre en charge, pour les transformer, leur permettre certainement, à la fin de la période de détention, de réintégrer facilement la société avec des atouts nécessaires », a rappelé le représentant du directeur général de l'Administration pénitentiaire, le colonel-major Jean-Blaise Komo.

En effet, selon Jean-Joël Komo, la direction générale se bat pour faire de telle sorte que chaque année, il y ait des candidats qui participent aux examens d'Etat pour les propulser dans cette société congolaise.

Le chef de centre s'est lui aussi félici-



Lancement de l'épreuve d'anglais au centre de la maison d'arrêt/DR

té des conditions dans lesquelles les candidats inscrits à la Maison d'arrêt passent cet examen. « J'ai d'abord donné les consignes aux enfants, j'ai lu donc le guide du candidat pour leur permettre de travailler dans les bonnes conditions, c'est le temps de les évaluer. Pour eux, c'est la routine, l'aboutissement d'un long travail qui a été préparé en amont. Aujourd'hui, c'est le premier jour, nos impressions sont bonnes. Nous avons un centre qui a dix-sept candidats : une fille, onze candidats libres et six candidats officiels et nous souhaitons que les choses se passent bien », a espéré Kevin Wilfrid Makosso. Il a remercié les autorités du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de

l'Alphabétisation qui l'ont mis en mission, ainsi que le directeur général de l'administration pénitentiaire pour les meilleures conditions d'accueil et de travail.

Pour rappel, c'est depuis 2017 que la Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville inscrit chaque année des candidats aux différents examens d'Etat. Impulsée par la direction générale de l'Administration pénitentiaire, cette initiative vise à offrir une chance d'éducation et de réhabilitation aux personnes privées de liberté afin qu'elles se rendent compte qu'être détenu n'est pas une fin en soi. En 2025, ils étaient quatorze détenus à avoir passé le baccalauréat général à Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

## IA ET MÉDIAS

## MTN Congo et l'UNESCO ouvrent le débat à Brazzaville

À Brazzaville, MTN Congo et l'UNESCO ont réuni ce 22 mai 2026, journalistes, étudiants, experts du numérique, partenaires institutionnels et acteurs des télécommunications, autour d'un sujet qui traverse désormais toutes les rédactions : l'intelligence artificielle et ses effets sur les métiers de l'information.

Dans la salle de conférences du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, l'ambiance a rapidement dépassé le simple cadre d'une rencontre institutionnelle. Alors que certains journalistes sont arrivés avec la distance habituelle des événements corporate, les échanges ont très vite pris une autre tournure. Les questions se sont multipliées, les discussions se sont ouvertes et le sujet a fini par accrocher la salle : l'IA n'est plus un sujet lointain pour les médias congolais. Elle est déjà entrée dans les pratiques.

Organisée dans le cadre de la deuxième édition du Media Day de MTN Congo, la rencontre a porté sur le thème : « Médias et intelligence artificielle : opportunités, risques et responsabilités à l'ère de l'information augmentée ».

En ouverture de l'activité, les équipes de MTN Congo ont présenté plusieurs avancées techniques réalisées ces derniers mois notamment l'extension de la couverture réseau, le développement de la 4G et de la 5G, les investissements dans la fibre optique, les nouveaux services numériques et le renforcement de l'inclusion financière à travers

MTN Mobile Money.

Mais très vite, les échanges se sont déplacés vers une autre question : comment utiliser l'intelligence artificielle sans fragiliser la qualité de l'information ?

« Le rôle du journalisme devient central, non pas remplacé, mais renforcé dans sa mission de garant de la vérité », a rappelé Vanessa Tsouma, responsable Corporate Affairs & Sustainability de MTN Congo.

Au fil des interventions, plusieurs participants ont reconnu utiliser déjà certains outils d'intelligence artificielle dans leur travail quotidien, notamment pour effectuer des recherches, structurer des idées ou gagner du temps dans certaines tâches de production.

« Il arrive des moments où vous avez un sujet et vous n'avez pas assez d'idées. Vous allez sur l'IA pour approfondir votre réflexion et vous vous en servez ensuite pour rédiger votre article », a expliqué le journaliste Ghislain Ayina.

Serge Banyimbe, expert camerounais en communication pour le développement, a été l'un des visages centraux de la journée. Sollicité spécialement par



l'UNESCO depuis Yaoundé pour animer les échanges, il a posé d'emblée le cadre : l'IA représente une nouvelle étape technologique avec des opportunités réelles, en journalisme, santé, éducation, mais sans vigilance ni vérification, les risques de désinformation deviennent tout aussi concrets.

Selon lui, ces outils offrent aujourd'hui des possibilités réelles dans plusieurs secteurs, notamment le journalisme, la santé ou encore l'éducation. Gain de temps, accélération des recherches, accès plus rapide à certaines données, l'IA peut permettre aux professionnels de travailler plus efficacement et de diffuser certaines informations plus rapidement.

Mais il a également rappelé que ces avancées ne peuvent produire des effets positifs que si elles restent encadrées. Parce

que sans vigilance, sans vérification et sans responsabilité éditoriale, les risques de désinformation et de manipulation deviennent réels.

Rabiath Juliette B. Emmanuel, responsable nationale de projets Éducation à la santé et au bien-être au bureau de l'UNESCO en République du Congo, a notamment insisté sur la nécessité de renforcer l'éducation aux médias et à l'information, afin de promouvoir une utilisation plus responsable des outils numériques.

Les échanges ont également porté sur les risques liés à la diffusion de contenus manipulés, aux publications réalisées sans consentement sur les réseaux sociaux ou encore à l'utilisation de productions générées artificiellement sans véritable travail de vérification.

Dans la salle, certains participants semblaient déjà familiers avec les outils d'intelligence artificielle tandis que découvraient surtout l'ampleur des questions qu'ils soulèvent pour leur métier. La phase de questions-réponses a d'ailleurs été l'un des moments les plus vivants de la rencontre.

En organisant pour la deuxième année consécutive ce Media Day en partenariat avec l'UNESCO, MTN Congo confirme une chose : un opérateur télécom peut aussi se soucier de ce qu'on fait avec son réseau et de ceux qui s'en servent pour informer.



Communication à caractère promotionnel

**COMMUNIQUE DE PRESSE****CLÔTURE  
DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE  
PAR APPEL PUBLIC  
A L'ÉPARGNE**« EOG 2026 A TRANCHES  
MULTIPLES »

EMERALD SECURITIES SERVICES BOURSE SA (ESS BOURSE), société de bourse agréée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), annonce à la communauté des investisseurs des pays membres de la CEMAC, la clôture effective de l'opération d'emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne de l'Etat Gabonais, dénommée « EOG 2026 à tranches multiples ».

Cette opération d'un montant initial de **85 000 000 000 FCFA** s'est soldée par un montant total collecté de **173 523 823 000 FCFA**, soit une sursouscription de **88 523 823 000 FCFA**, pour un taux de réalisation de **204,15%**.

ESS BOURSE, Arrangeur principal, Chef de file principal, ainsi que le co-arrangeur, co-chef de file et les membres du syndicat de placement, remercient l'ensemble des investisseurs pour le succès de cette opération.

**A propos de ESS BOURSE**

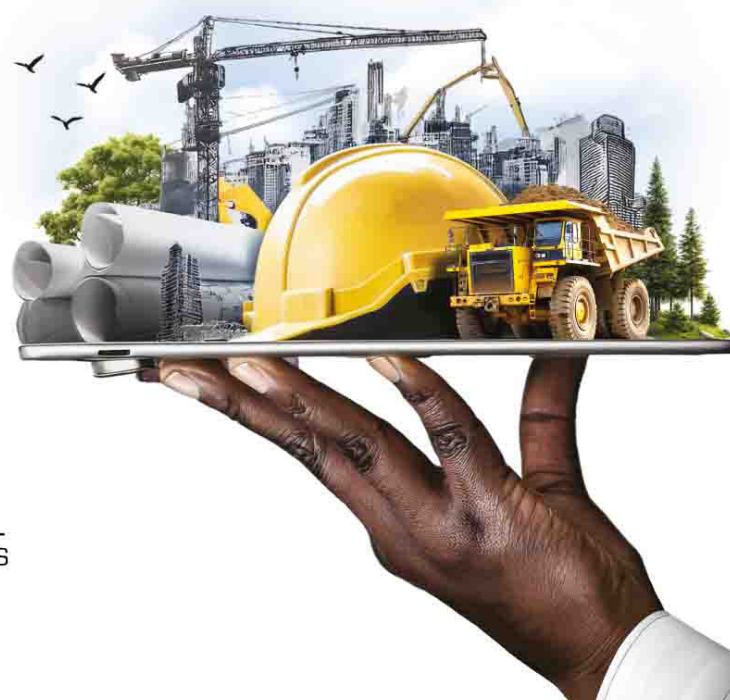
Société de bourse agréée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), elle est l'une des filiales du Groupe EMERALD SECURITIES SERVICES (ESS). Acteur majeur du marché financier et monétaire de la zone CEMAC depuis plusieurs années déjà, ESS Bourse est spécialisée dans les métiers de conseil financier, intermédiation financière, courtage et tenue de comptes titres.

EMERALD  
SECURITIES SERVICES  
BOURSE

Le rapport de clôture de l'opération est disponible à nos différents points de contacts :

ESS Bourse : +241 060 40 09 09 / +237 695 89 94 69 / info@ess-capital.com - sur nos pages

LinkedIn et notre site internet : [www.emeraldsecuritieservices.com](http://www.emeraldsecuritieservices.com)

**ATELIER 5  
ESPACE BEAUTÉ**

Parce que vous méritez notre expertise

**FORFAITS DÉCOUVERTE**

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

**DÉCOUVERTE****«MON PREMIER ÉCLAT»**

Hamam – 1 heure  
Soin visage flash éclat – 1 heure  
Pose vernis normal

**Bon de réduction -20% sur l'achat de produits**

50 000 FCFA

**35 000 FCFA**

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

**DÉCOUVERTE****«BEAUTÉ INITIATION»**

Shampooing traitant + Brushing  
Massage relaxant – 1 heure  
Épilation sourcils

**Bon de réduction -20% sur l'achat de produits**

50 000 FCFA

**35 000 FCFA**

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

**NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE**

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

<b>Éclat Total</b>	<b>99 000 FCFA</b>
<b>Pause Bien-Être</b>	<b>59 000 FCFA</b>
<b>Beauté du Quotidien</b>	<b>55 000 FCFA</b>
<b>Reine d'un Jour</b>	<b>95 000 FCFA</b>
<b>Harmonie Couple</b>	<b>100 000 FCFA</b>
<b>Corps Sublimé</b>	<b>60 000 FCFA</b>
<b>Épilation Complète</b>	<b>45 000 FCFA</b>
<b>Abonnement Mensuel</b>	<b>49 000 FCFA/mois</b>

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvres
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

**CONDITIONS & INFORMATIONS**

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.

-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

**ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ**Av. Amilcar Cabral, 1<sup>er</sup> étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5\_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

## SALON OSIANE

## La transformation des déchets électroniques au cœur d'un atelier stratégique

Dans le cadre des assises de la 10<sup>e</sup> édition du Salon international de la tech et de l'innovation de l'Afrique centrale (Osiane), un atelier thématique s'est tenu le 3 juin à Brazzaville. Axée sur la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques, cette rencontre a mis en lumière les opportunités économiques et écologiques majeures que ce secteur émergent peut offrir à la République du Congo.

Devant un public composé de délégués venus des différentes localités du Congo ainsi que des pays de la sous-région, les panélistes ont largement exposé les avantages d'une gestion circulaire des résidus technologiques. Au-delà des enjeux de salubrité publique, la transformation locale de ces équipements en fin de vie s'impose désormais comme un puissant levier en matière de création d'emplois, de préservation de l'environnement et de réduction des risques sanitaires liés à la toxicité des composants.

Sur le thème porteur « Comment le Congo peut-il transformer ses déchets électroniques en opportunités durables ? », l'atelier organisé à cet effet visait avant tout à sensibiliser les décideurs et les opérateurs économiques nationaux face à l'empreinte écologique du numérique.

« Plus nous avançons vers la numérisation et l'adoption des nouvelles technologies, plus nous produisons de volumes importants de déchets.



Le podium/Adiac

*Nous avons simplement changé de typologie de rebuts, qui sont désormais de nature électronique. C'est le sens de notre présence ici. Nous avons sensibilisé les entreprises et les institutions aux méthodes appropriées de traitement de ces flux spécifiques », a expliqué Charles Poaty, directeur général du groupe Batelec consulting.*

Le responsable a précisé que sa structure, spécialisée dans la

gestion environnementale, déploie d'ores et déjà des solutions techniques adaptées au contexte local pour la collecte, le démantèlement et le traitement de ces déchets. Des mécanismes opérationnels mis en œuvre en étroite synergie avec des organisations internationales et des partenaires techniques spécialisés.

#### Un gisement d'opportunités pour la jeunesse

Cet atelier, qualifié de produc-

tif par l'assistance, a également captivé les nombreux étudiants et porteurs de projets présents au Grand Hôtel de Kintélé. Elle leur a permis d'appréhender concrètement les opportunités d'entrepreneuriat et de « métiers verts » que recèle la chaîne de valeur de l'économie numérique, de la maintenance au recyclage spécialisé.

Au terme des échanges, les participants ont conclu à la néces-

sité d'implémenter urgemment un cadre normatif national et d'encourager les partenariats public-privé pour structurer durablement cette filière d'avenir en République du Congo.

Placée sur le thème général « Créons des écosystèmes à forte valeur ajoutée », l'édition 2026 baptisée « Kokoba » marque le 10<sup>e</sup> anniversaire du salon international Osiane. Organisé du 2 au 5 juin au Grand Hôtel de Kintélé par l'organisation non gouvernementale Pratic, ce rendez-vous s'est imposé en dix ans comme le carrefour incontournable de la tech, de l'innovation et de l'entrepreneuriat en Afrique centrale. Pour cette édition technologique et sociétale, le salon réunit des délégations ministérielles, des régulateurs, des startupper et des experts internationaux autour des grands défis continentaux, allant de la cybersécurité à l'intelligence artificielle, en passant par la transition écologique et l'inclusion financière.

**Rude Ngoma**

## DÉVELOPPEMENT

## L'Afrique face au choc historique du recul mondial des financements

-23 % d'aide publique au développement en un an : entre retrait américain, tensions géopolitiques et fatigue budgétaire occidentale, l'Afrique risque un décrochage silencieux.

L'année 2025 pourrait marquer un tournant historique dans les relations économiques internationales. Selon les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'aide publique au développement (APD) mondiale a chuté de 23,1 % en un an pour s'établir à 174,3 milliards de dollars, enregistrant la plus forte baisse annuelle jamais observée. Plus qu'une simple contraction budgétaire, cette rupture révèle une transformation profonde des priorités stratégiques mondiales. Au cœur de cette dynamique figure le retrait massif des États-Unis, dont la contribution s'est effondrée de 56,9 %, représentant à elle seule près des trois quarts du recul global. Derrière Washington, plusieurs grands bailleurs traditionnels - Allemagne, Royaume-Uni, Japon et France - ont également réduit leurs engagements, confirmant l'entrée de l'APD dans une phase de recomposition durable.

#### L'Afrique subsaharienne en première ligne

Les conséquences sont particulièrement sévères pour

l'Afrique subsaharienne. L'aide bilatérale destinée à la région a chuté de 26,3 %, tandis que les financements accordés aux pays les moins avancés ont diminué de 25,8 %. Plus préoccupant encore, l'aide humanitaire accuse une baisse de 35,8 % et les financements dédiés aux projets de développement et à la coopération technique reculent de 26,3 %. Cette contraction survient alors que plusieurs économies africaines cumulent déjà fortes contraintes budgétaires ; endettement élevé ; croissance insuffisante pour absorber la pression démographique ; vulnérabilités climatiques ; tensions sécuritaires persistantes. Autrement dit, le recul de l'aide intervient au moment où les besoins augmentent.

#### Une recomposition géopolitique mondiale

Cette baisse massive traduit aussi une redéfinition des priorités internationales. Les conflits au Moyen-Orient, la compétition stratégique entre grandes puissances, la pres-

sion migratoire, les dépenses militaires croissantes et les contraintes budgétaires nationales poussent les pays donateurs à réallouer leurs ressources. L'APD perd progressivement son statut d'outil central de stabilisation internationale. Cette évolution marque une rupture majeure : le développement n'est plus automatiquement considéré comme un investissement stratégique par les grandes puissances occidentales.

#### Le risque d'un décrochage silencieux

Pour de nombreux pays africains, l'aide internationale reste un pilier discret mais essentiel du financement public : santé, éducation, agriculture, sécurité alimentaire, protection sociale, infrastructures locales. La réduction de ces flux accroît mécaniquement la pression sur les budgets nationaux, limite les capacités d'investissement et risque d'accentuer les inégalités territoriales. Le danger n'est pas nécessairement une crise immédiate. Le risque est plus

insidieux : celui d'un décrochage progressif, silencieux et cumulatif.

#### Vers la fin du modèle de dépendance ?

Cette crise pourrait néanmoins produire un effet accélérateur. Face à la raréfaction des financements concessionnels, plusieurs leviers deviennent stratégiques : mobilisation accrue des ressources internes ; élargissement des assiettes fiscales ; recours aux marchés régionaux de capitaux ; développement des partenariats public-privé ; attractivité des investissements directs étrangers ; industrialisation et transformation locale. Dans ce contexte, les banques régionales de développement et les institutions financières africaines pourraient jouer un rôle croissant.

#### Une question de souveraineté économique

Les projections restent préoccupantes. L'OCDE anticipe déjà une nouvelle baisse de 5,8 % en 2026. Pour l'Afrique, la question devient donc stratégique : comment financer son développement dans un environnement international moins généreux, plus concurrentiel et plus fragmenté ? Plus qu'une crise budgétaire, la chute de l'aide mondiale agit comme un révélateur. Elle expose les limites d'un modèle de développement encore fortement dépendant des ressources extérieures. Et elle impose une urgence nouvelle : transformer la vulnérabilité financière en souveraineté économique.

**Noël Ndong**

#### CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Malonga Ndo Sarah Providence. Je désire être appelée désormais Ngobou Liya Sarah Providence.

Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

## JOURNÉE DE L'AFRIQUE

## Des experts plaident pour un renforcement stratégique de la coopération russo-africaine

À l'occasion de la Journée de l'Afrique, l'agence de presse russe Sputnik a organisé une table ronde réunissant des experts africains et russes autour des mutations géopolitiques mondiales et de leurs impacts sur les relations entre la Russie et les pays africains. Les échanges ont porté sur la coopération économique, technologique, médiatique et sécuritaire.

Les intervenants ont souligné la nécessité pour les États africains de diversifier leurs partenariats afin de répondre aux défis liés notamment à la sécurité alimentaire, au numérique et à l'énergie. Parmi les participants figuraient Hassan Khannenje, directeur de l'Institut international d'études stratégiques Horn; Philani Mthembu, directeur exécutif de l'Institut du dialogue mondial d'Afrique du Sud; ainsi que Moctar Seck, chef de la division Innovation et technologies de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

Intervenant sur les questions technologiques, Moctar Seck s'est exprimé sur les perspectives de coopération entre la Russie et plusieurs pays africains dans le domaine de l'intelligence artificielle et du numérique, citant précisément les initiatives engagées avec la République du Congo autour du Centre africain d'intelligence arti-



ficielle. Hassan Khannenje, pour sa part, a plaidé pour la mise en place d'un cadre structuré de coopération entre la Russie et les États africains, estimant qu'une approche plus coordonnée permettrait de renforcer les partenariats dans différents secteurs.

Les échanges ont également abordé les questions de sécurité alimentaire. Dareskedar Taye, chercheur à l'Institut des affaires étrangères d'Éthiopie, a insisté sur la nécessité pour les pays africains de renforcer leurs capacités de pro-

duction agricole face aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Philani Mthembu, directeur exécutif de l'Institut du dialogue mondial d'Afrique du Sud, a souligné le caractère stratégique des relations russo-africaines. « Alors que nous assistons à une diffusion du pouvoir dans la politique mondiale, l'Afrique utilise ses relations stratégiques avec la Russie pour élargir son espace politique lorsqu'elle dialogue avec d'autres grandes puis-

sances. Cela devient donc très important, particulièrement lorsque nous célébrons la Journée de l'Afrique », a-t-il déclaré.

Les discussions ont également porté sur la coopération médiatique. Viktoria Boudanova, directrice de Sputnik Africa, a présenté les initiatives développées par le média russe sur le continent, en l'occurrence l'ouverture d'un bureau au siège de l'Union africaine et le développement de contenus en amharique destinés au public éthiopien.

Enfin, Claire Amouhaya,

Quelques intervenants lors des échanges/DR

maître de conférences à l'Université russe de l'amitié des peuples Patrice-Lumumba, a mis en avant les opportunités de coopération dans les domaines de l'énergie, des ressources minières et de la gestion de l'eau.

À travers ces échanges, les participants ont manifesté la volonté de renforcer les cadres de dialogue et de coopération entre les pays africains et la Russie face aux défis économiques, technologiques et géopolitiques actuels.

**Gloria Imelda Lossele**

## LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

## Les décideurs invités à mutualiser les efforts

Une conférence-débat animée le 3 juin à Kintélé, la banlieue Nord de Brazzaville, a permis aux responsables des organes de lutte contre la cybercriminalité de plaider pour le renforcement de la coopération entre les États africains.

La conférence sur la cybersécurité a regroupé des dirigeants de structures nationales et continentales, à l'instar de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (Anssi). En présence de spécialistes de la protection des données et de cadres du secteur du numérique, les participants ont exprimé le besoin d'intensifier la protection des frontières numériques.

Le directeur général de l'Anssi, Onesime Conrad Oboulhas Tsahat, a salué dans son intervention l'engagement et le dynamisme de l'équipe d'organisation avant d'inviter les pays africains à mutualiser leurs efforts afin de lutter efficacement contre la cybercri-



minalité.

« Face à l'évolution rapide des menaces cybernétiques, la coopération régionale n'est plus une option, mais une nécessité stratégique pour ga-

rantir la souveraineté numérique et la résilience cyber de nos États », a-t-il indiqué.

Pour sa part, le directeur général de Smart Africa, Laci-na Koné, qui a participé par

Les dirigeants des institutions posant avec les panélistes/Adiac

visioconférence, a abondé dans le même sens avant de plaider pour la formation continue des cadres africains et la mise en œuvre d'un cadre juridique commun.

Les questions liées à la

cybersécurité ont été largement abordées. Les panélistes ont présenté les dangers et les menaces que représente ce secteur. Les outils concernant la lutte contre la cybermenace ont également été présentés.

L'objectif de cette conférence était de rassembler les agences nationales de sécurité d'Afrique centrale et de dévoiler les dangers liés à la digitalisation. Il était aussi question de demander aux États de s'outiller pour anticiper certaines menaces.

Précisons que cette conférence-débat s'est déroulée dans le cadre de la 10e édition du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane).

**Rude Ngoma**



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003 /MEPSP/PRRU/UGP-2026**  
**Recrutement d'un cabinet (firme) pour la réalisation des études techniques (APS et APD)**  
**et des DAO des travaux de voirie et de drainage à Brazzaville et Pointe-Noire pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine**



1. Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un cabinet (firme) pour la réalisation des études techniques (APS et APD) et des DAO des travaux de voirie et de drainage à Brazzaville et Pointe-Noire ».

2. L'objectif général de la mission est de réaliser les études techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) ainsi que les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour permettre de lancer les appels d'offres de réalisation des travaux.

3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4. L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt et à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et des-

criptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...) ; (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux (statuts, et tous autres documents juridiques), des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

**NB :** Pour les consultants qui veulent s'associer, le nombre de cabinets en groupement ne doit pas dépasser 3.

5. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expériences du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation des missions similaires.

6. Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (SQC), tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque mondiale, Edition de septembre 2025.

7. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou les informations sup-

plémentaires de ladite mission, tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale), aux adresses ci-dessous.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le vendredi 19 juin 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet (Firme) pour la réalisation des études techniques (APS et APD) et des DAO des travaux de voirie et de drainage à Brazzaville et Pointe-Noire ».

À l'attention du Coordonnateur du Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (PRRU)  
 Adresse : Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez  
 Tél. (242) 05 206 29 15  
 E-mail : prrucongo@gmail.com  
 Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 01 juin 2026

Fait à Brazzaville, le 01 juin 2026



## PACO – Phase II

# AVIS D'APPEL D'OFFRES : PACO2/LANDELL-MILLS/2026/AO/001

### INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase II du Projet PACO, exécuté pour le compte du ministère de l'Économie Forestière (MEF), la société LANDELL-MILLS, bureau d'études sous mandat de EFI a la charge d'assurer la gestion d'une assistance technique d'appui auprès du MEF, lance par la présente un appel d'offres national ouvert pour :

Leasing sur 5,5 ans (66 Mois) de deux (02) Véhicules Tout-Terrain (4x4), modèle Pick-up double cabine (Location Longue Durée - Full Service Leasing).

Par le présent avis, les prestataires qualifiés à soumettre leurs offres pour la fourniture d'un service de Location Longue Durée de véhicule destiné à appuyer la mise en œuvre de ses activités de projet.

Le présent appel d'offres vise la sélection d'un prestataire pour la Location Longue Durée de deux (02) Véhicules Tout-Terrain (4x4), modèle Pick-up double cabine conformément aux Termes de Référence.

La participation est ouverte à toute entreprise légalement constituée spécialisée dans la location de véhicules et remplissant les critères d'éligibilité.

La sélection se fera selon la méthode de l'Offre Économiquement la Plus Avantageuse (OEPA), combinant une conformité technique substantielle

Libellé	Détails / Échéances
Date de publication	03/06/2026
Date limite de demande de renseignements	20/06/2026 à midi
Date limite de réponse aux renseignements	30/06/2026
Date limite de soumission	03/07/2026 à 16h30 (Heure de Brazzaville)
Lieu de dépôt des offres	Par courrier au bureau PACO - 966 rue MANDZOMO, Plateau de 15 ans - Brazzaville

et le prix le plus bas évalué.

Publication : Journaux nationaux et/ou plateformes numériques (portails publics congolais).

Dossier complet disponible gratuitement sur demande adressée à : moc-tarmk.ex@landell-mills.com avec copie (Cc) à bertrandt.ex@landell-mills.com

Modalités de soumission : Toutes les offres doivent être présentées en : un exemplaire original unique, marqué « ORIGINAL » et trois (3) copies signées par la même personne que l'original et portant la mention « COPIE ». En cas de différence, l'original fait foi. Toutes les offres, y compris les annexes et pièces justificatives, doivent être présentées sous enveloppe scellée unique, remises physiquement.

## MUSIQUE

## Le Groupe Extra Musica Nouvel Horizon au Bataclan à Paris

Les mélomanes parisiens vivent depuis quelque temps au rythme de l'attente du méga-concert du Groupe Extra Musica Nouvel Horizon en live au Bataclan le vendredi 5 juin, une production de Ted Morgan et Berbert Etou Prod

Cette date marque le retour sur la scène parisienne après plusieurs années depuis son dernier passage au Cabaret Sauvage.

Selon les informations recueillies auprès du chef d'orchestre Sonor Digital, sur place à Paris, ce concert s'annonce d'une ampleur supérieure aux précédentes prestations du groupe. L'événement est présenté comme un spectacle « dix fois

plus important » que celui donné au Cabaret Sauvage, avec un accent particulier sur la mise en valeur de la musique congolaise et, plus largement, africaine.

Le scénario de la prestation annoncée prendra la forme d'un parcours rétrospectif. Le groupe prévoit de revisiter l'ensemble de son répertoire, « depuis les débuts jusqu'aux productions les plus récentes », offrant ainsi à la diaspora une occasion de découvrir en direct une large partie des œuvres créées au fil des années.

Il a précisé également que le concert du Bataclan s'inscrit dans une tournée plus vaste. Des dates en province ainsi que plusieurs représentations à Paville sont prévues. Dès le retour du Groupe Extra Musica Nouvel Horizon à Brazzaville, une série de concerts avant de repartir en Europe pour la poursuite d'une nouvelle tournée.

Cet événement s'adresse à un large public, bien entendu au tout-Paris musical, celle qui va au-delà de la seule communauté congolaise. Le groupe assure que les spectateurs « ne seront pas déçus » et promet une prestation destinée à rassembler tous les amateurs de musique africaine présents en Europe.

Marie Alfred Ngoma



## HANDBALL

## Le tournoi de gala suit son cours normal

Le tournoi de gala organisé par la Dynamique le Réveil du handball congolais s'est poursuivi, le 31 mai, simultanément à Brazzaville et à Pointe-Noire, continuant à captiver l'attention du public.



La 7<sup>e</sup> journée de la compétition à Brazzaville a vu Lion sport s'imposer chez les dames devant Asel 27-17. Asoc a pris le meilleur sur Pierre-Ntsiété 30-20. Chez les messieurs, Avenir du rail a dominé Lion sport 28-22. L'Association sportive Bokouélé a eu raison de la Jeunesse sportive de Ouenzé 30-25 puis Patronage a battu Petro sport 27-25.

A Pointe-Noire, la 3<sup>e</sup> journée chez les dames a permis à l'AS Cheminots de confirmer sa bonne forme devant Pèlerin 40-16. La troisième défaite concédée par Pèlerin en autant de matches n'ébranle pas la détermina-

tion de cette jeune formation. L'AS Cheminots, leader, veut quant à elle entretenir cette flamme. Banco sport a pris le meilleur sur Tié-tié sport 30-25.

Chez les messieurs, l'Interclub continue à filer le mauvais coton puisque cette équipe s'est inclinée devant Pèlerin 20-30. NHA sport s'est imposé devant AS Cheminots 27-23 et Patronage a dominé Munisport 39-31.

Notons que les matches de gala se jouent chaque dimanche, dans le seul but de combler le manque de compétitions préjudiciable aux clubs. Ils servent de tremplin

Une séquence du match des dames / Adiac

à la préparation des futurs affrontements de grande envergure que la Dynamique entend organiser. A travers cette initiative, elle vise à redynamiser la discipline en perte de vitesse. Le but du tournoi étant de maintenir la cohésion des clubs et, surtout, de permettre aux staffs techniques de jauger sans cesse leur niveau. Ces rencontres permettent non seulement aux joueurs et joueuses de préserver leur condition physique, mais aussi de renforcer leur confiance en soi avant le grand tournoi national à venir.

James Golden Eloué

**EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE LA PROPRIETE IMMOBILIERE SISE A BRAZZAVILLE, DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE, OBJET DU TITRE FONCIER N°52671, SECTION /, BLOC /, PARCELLE N°02, SUPERFICIE 7.358.702m Lieu : ROUTE KOMBO-MOUKONDO, ARRONDISSEMENT N°07 MFILOU, BRAZZAVILLE, BIEN SAISI PAR LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT SA « BCH » APPARTENANT A MONSIEUR ONGOUYA Urbain Frédéric.**

L'An deux mil vingt-six  
Et le 24 mars

Maître IBOUANGA Éric Yvon, Avocat au Barreau de Brazzaville, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre, dont le cabinet est sis, Immeuble SOPRIM, Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature « ENAM », Appartement J.496-B, 1<sup>er</sup> étage, MOUNGALI III, Brazzaville Tél : 06 665.95.59 / 05.556.26.93/, E-mail : secretariat@cabinetavocats-yei.com République du Congo, Avocat poursuivant ;

A dressé le présent cahier de charges d'adjudication de la propriété immobilière bâtie sise à Brazzaville, Département de Brazzaville, objet du titre foncier n°52671, section, bloc, parcelle n°02, superficie

7.358.702m lieu : route Kombo-Moukondo, arrondissement n°07 Mfilou, Brazzaville, bien saisi par la Banque Congolaise de l'Habitat « BCH » à Monsieur ONGOUYA Urbain Frédéric représentant légal de la société SERRU-TOP, SARL ;

En exécution d'un exploit de signification commandement aux fins de saisie immobilière dressé en date du 30 décembre 2025 par Maîtres Jean Ignace MASSAMBA et POSSENNE PEPIN, Huissiers de justice, Commissaires-pri-seurs en la résidence de Brazzaville, dont copie est annexée au présent cahier des charges ;

**A LA REQUETE DE :**

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « BCH », Société Anonyme avec Conseil d'Ad-

ministration, au capital FCFA 17.276.210.000 dont le siège social est sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, Centre-ville, REPUBLIQUE DU CONGO, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG BZV 01- 2007-B 14-000744 ; Poursuites et diligences de son Représentant légal Monsieur Oscar Ephraïm NGOLE, Directeur Général domicilié en cette qualité au siège social de ladite Banque ;

**DATE ET LIEU DE LA VENTE**

La vente de l'immeuble aura lieu Le 20 juin 2026 à 10 HEURES Par devant Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, notaire en la résidence de Brazzaville (article 15 alinéa 3 de la convention des crédits).

**MISE A PRIX ET MODE DES ENCHERES**

L'immeuble à vendre sera offert aux enchères sur la mise à prix de CENT QUATRE VINGT NEUF MILLIONS SIX CENT CINQUANTE QUATRE MILLE CENT CINQUANTE (189.654.150) Francs CFA. L'adjudication sera prononcée au profit du plus offrant et dernier enchérisseur et après trois feux successivement allumés à la limite de celui durant lequel l'enchère aura été portée, auront brûlé et se seront éteints sans nouvelle enchère pendant leur durée.





**AVIS D'ADDENDUM N° 001 RELATIF  
A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS NATIONAL  
AMI N° 001/MASAH/PSIPJ-UGP/2026**

**RECRUTEMENT D'UN BUREAU/CABINET D'ETUDES EN GENIE CIVIL CHARGE DES ETUDES TECHNIQUES ET DU CONTROLE POUR  
LA REHABILITATION DES DIRECTIONS DEPARTEMENTALES ET DES CIRCONSCRIPTIONS D'ACTIONS SOCIALES**

Référence et date de publication

Les Dépêches de Brazzaville n° N°5197 - LUNDI 1er JUIN 2026

Le présent avis d'addendum s'adresse à l'ensemble des soumissionnaires potentiels ayant retiré ou consulté l'avis à manifestation d'intérêts susmentionné.

Il a pour objet d'apporter le rectificatif suivant :

1. Délais de soumission des offres

La date limite de dépôt des dossiers, initialement fixée au 11 juin 2026 à 12 heures 00, est reportée au 15 juin 2026 à 12 heures 00.

2. Date d'ouverture des plis

L'ouverture des plis, initialement prévue au 11 juin 2026 à 12 heures 30, est reportée au 15 juin 2026 à 12 heures 30.

Toutes les autres dispositions de l'avis de demande de cotations initial demeurent inchangées.



**AVIS D'ADDENDUM N° 001 RELATIF  
A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
AAON N° 003/MASAH/UGP-PSIPJ/S/AON/2026**

REPROGRAPHIE DES MODULES DE FORMATION AU PROFIT DES JEUNES APPRENANTS,  
DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LASOUS-COMPOSANTE 6.1 EN QUATRE (04)  
LOTS (BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, DOLISIE, OUESSO)

Référence et date de publication

Les Dépêches de Brazzaville n° N°5197 - LUNDI 1er JUIN 2026

Le présent avis d'addendum s'adresse à l'ensemble des soumissionnaires potentiels ayant retiré ou consulté l'avis d'appel susmentionné.

Il a pour objet d'apporter le rectificatif suivant :

1. Délais de soumission des offres

La date limite de dépôt des dossiers, initialement fixée au 25 juin 2026 à 12 heures 00, est reportée au 30 juin 2026 à 12 heures 00.

2. Date d'ouverture des plis

L'ouverture des plis, initialement prévue au 25 juin 2026 à 12 heures 30, est reportée au 30 juin 2026 à 12 heures 30.

Toutes les autres dispositions de l'avis de demande de cotations initial demeurent inchangées.



**AVIS D'ADDENDUM N° 001 RELATIF  
A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION  
DC N° 002/MASAH/UGP-PSIPJ/F/CF/2026  
ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LE MOD ET DES ORDINATEURS  
COMPLEMENTAIRES POUR LES NOUVELLES RECRUES DE L'UGP  
PSIPJ EN DEUX (02) LOTS**

Référence et date de publication

Les Dépêches de Brazzaville n° N°5197 - LUNDI 1er JUIN 2026

Le présent avis d'addendum s'adresse à l'ensemble des soumissionnaires potentiels ayant retiré ou consulté l'avis de demande de cotations susmentionné.

Il a pour objet d'apporter le rectificatif suivant :

1. Délais de soumission des offres

La date limite de dépôt des dossiers, initialement fixée au 11 juin 2026 à 12 heures 00, est reportée au 16 juin 2026 à 13 heures 00.

2. Date d'ouverture des plis

L'ouverture des plis, initialement prévue au 11 juin 2026 à 12 heures 30, est reportée au 16 juin 2026 à 14 heures 00.

Toutes les autres dispositions de l'avis de demande de cotations initial demeurent inchangées.



**AVIS D'ADDENDUM N° 001 RELATIF  
A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS  
N° CG-PSIPJ-002-S-DC-26**

Portant sur la souscription d'une police d'assurance individuelle accident  
groupe au profit des apprenants de la deuxième cohorte des apprenants  
dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2

Référence et date de publication

Les Dépêches de Brazzaville n° N°5197 - LUNDI 1er JUIN 2026

Le présent avis d'addendum s'adresse à l'ensemble des soumissionnaires potentiels ayant retiré ou consulté l'avis de demande de cotations susmentionné.

Il a pour objet d'apporter le rectificatif suivant :

1. Délais de soumission des offres

La date limite de dépôt des dossiers, initialement fixée au 10 juin 2026 à 12 heures 00, est reportée au 16 juin 2026 à 12 heures 00.

2. Date d'ouverture des plis

L'ouverture des plis, initialement prévue au 10 juin 2026 à 12 heures 30, est reportée au 16 juin 2026 à 12 heures 30.

Toutes les autres dispositions de l'avis de demande de cotations initial demeurent inchangées.



**AVIS D'ADDENDUM N° 001 RELATIF  
A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS  
N° CG-PSIPJ-003-S-DC-26**

Portant sur la reprographie des cahiers, référentiels et supports iconographiques  
pour la formation en alphabétisation fonctionnelle dans le cadre de la mise en œuvre  
de la sous-composante 6.2

Référence et date de publication

Les Dépêches de Brazzaville n° N°5197 - LUNDI 1er JUIN 2026

Le présent avis d'addendum s'adresse à l'ensemble des soumissionnaires potentiels ayant retiré ou consulté l'avis de demande de cotations susmentionné.

Il a pour objet d'apporter le rectificatif suivant :

1. Délais de soumission des offres

La date limite de dépôt des dossiers, initialement fixée au 10 juin 2026 à 12 heures 00, est reportée au 16 juin 2026 à 12 heures 00.

2. Date d'ouverture des plis

L'ouverture des plis, initialement prévue au 10 juin 2026 à 12 heures 30, est reportée au 16 juin 2026 à 13 heures 00.

Toutes les autres dispositions de l'avis de demande de cotations initial demeurent inchangées.



## INTERVIEW

## Maixent Raoul Ominga : « Là où il y a le confort, le diabète n'est jamais loin »

Dans une interview qu'il a réalisée dans le cadre des préparatifs de la 6<sup>e</sup> édition de la Traversée du Mayombe dont le coup d'envoi sera donné le 20 juin à Malelé, Maixent Raoul Ominga, directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), a expliqué les raisons pour lesquelles la Fondation SNPC appuie l'initiative de l'association Marcher courir pour la cause. Il s'agit de soutenir ce pari sportif et venir en aide à la population qui souffre du diabète.

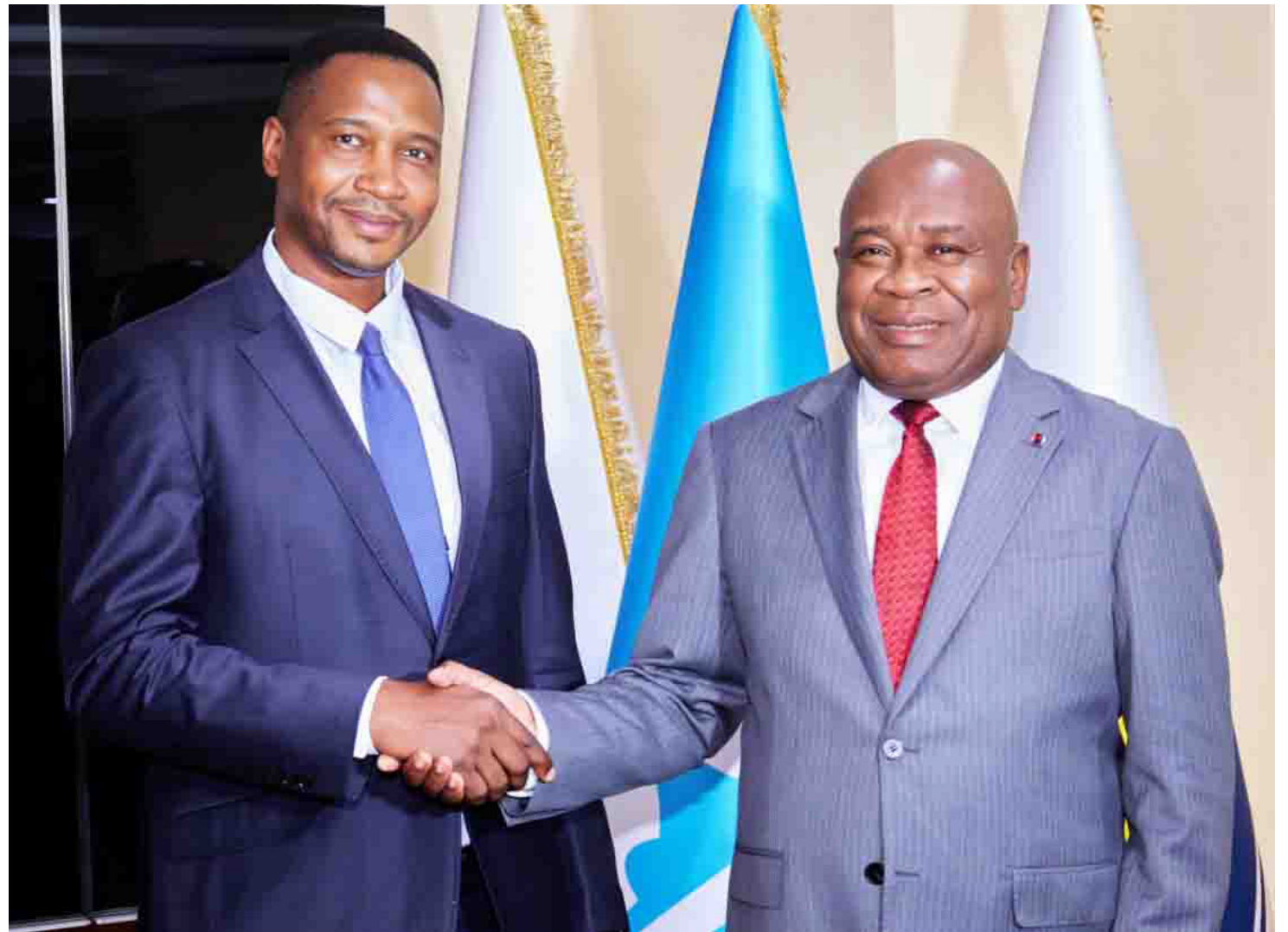
**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B)**  
**M. le DG, la SNPC accompagne la Traversée du Mayombe depuis plusieurs éditions. Quelles sont les raisons qui motivent l'engagement du groupe en faveur de cette initiative sanitaire et solidaire ?**

**Maixent Raoul Ominga (M.R.O) :**  
 Je pense que les raisons sont évidentes. D'abord le contenu de ce projet. On peut l'appeler ainsi. Et nous sommes certains que cela va évoluer. Les raisons sont simples à mon humble avis. Première raison : la SNPC dans ses missions, nous sommes sponsor dans le sport parce qu'il y a d'abord le volet sport dans ce projet et nous avons trouvé que c'est un vrai défi que de traverser le Mayombe. Moi-même j'ai essayé de faire quelques kilomètres et je suis certain que ceux qui sont dans cette aventure sont des gens qui ont compris que la santé est très liée au sport. La Fondation SNPC soutient le sport au Congo que ça soit le football, le handball, le basket, l'athlétisme... Et nous avons pensé que cette initiative de traverser le Mayombe à pied reste un défi. Donc nous sommes là pour soutenir tous les défis.

Deuxièmement, cette initiative est de soutenir ceux qui souffrent du diabète qui reste quand même une maladie sournoise. Comme l'association est là pour encourager les gens à faire des tests pour se rendre compte s'ils sont malades ou pas, la SNPC soutient aussi les projets qui sont liés à la santé. Donc il y a un double objectif : soutenir ce pari sportif et venir en aide à nos populations qui souffrent du diabète.

**L.D.B. : Face à cet enjeu de santé publique, selon vous quel rôle les entreprises peuvent-elles jouer dans la prévention des maladies non transmissibles ?**

**M. R.O.** Dans ce volet sportif, nous avons réussi à emmener nos partenaires les plus importants dans le domaine du pétrole que ça soit Total, ENI, Perenco dont à la tête il y a de grands sportifs. Je voudrais saluer au passage le DG d'ENI qui est un grand sportif. Il a même participé au Semi-marathon international de Brazzaville. Par le sport aussi, on peut intéresser les partenaires et on aimerait aussi que les promoteurs de ce projet invitent ces partenaires pétroliers à venir à nous sous d'autres volets que celui de la santé. En venant dans cette aventure, nous avons aussi d'autres partenaires. Il y a plus d'assureurs qui s'intéressent aujourd'hui à cette activité. On les voit bien à la soirée de gala que nous organisons souvent à la fin de cette marche. Cela signifie qu'il y a un intérêt pour ces partenaires. Ces sociétés sont là pour aider aussi la population congolaise. Nous pensons qu'on peut même encore mieux faire. Nous pensons que si nous nous entendons avec ces sociétés, qu'elles soient pétrolières ou pas, on peut atteindre les objectifs les plus louables, c'est-à-dire aider les hôpitaux qui ont ces malades en ramenant plus de supports pour qu'ils puissent être soulagés. Il faut vivre cette maladie à travers



Maixent Raoul Ominga félicitant Rodrigue Dinga Mbomi/DR

nos parents ou nous-mêmes pour comprendre. Le diabète est quelque chose de subtil émotionnellement.

**L.D.B. : Pensez-vous que ce type d'initiatives contribue à modifier l'évolution des comportements en matière de santé ?**

**M.R.O.** Le sport est essentiel pour la santé. Les deux sont liés. Si vous allez sur le Pont 15 Août ou à Talangai, vous allez voir beaucoup d'agents de la SNPC qui pratiquent le sport. Je pense qu'au niveau de la direction nous n'avons pas assez de temps. C'est dommage. On doit avoir du temps pour pratiquer le sport. C'est bien pour la santé.

**L.D.B. : La SNPC encourage également l'implication de ses collaborateurs dans cette caravane sanitaire. Quelle importance accorderiez-vous à l'engagement collectif et à l'exemplarité des dirigeants dans la promotion de ce mode de vie ?**

**M.R.O.** La SNPC a une équipe des marcheurs. Les dirigeants doivent être en avant-garde par le soutien que nous apportons mais surtout sur le terrain aussi. Raison pour laquelle pour cette édition, nous serons au départ de la course et j'ose espérer qu'on aura le temps pour aller réellement dans les profondeurs du Mayombe. J'invite déjà nos collègues de Pointe-Noire et les partenaires qui sont dans le domaine des hydrocarbures ou les juristes à venir s'associer à nous pour participer à cette marche. C'est à nous de montrer l'exemple. Je suis certain que les partenaires vont participer et aller jusqu'au bout de l'effort.

**L.D.B. : Est-ce que vous serez présent à la première étape pour faire les premiers pas ou voire plus ?**

**M.R.O. :** Je disais que nous allons lancer la marche pour aller en profondeur dans le Mayombe. On peut découvrir le pays aussi par ce genre d'aventure. Nous avons un pays magnifique. Là nous sortons des activités qui sont liées à la protection de la biodiversité. C'est l'occasion d'aller encore découvrir cette biodiversité à travers cette marche.

**L.D.B. : Quel message pouvez-vous adresser à la population de Brazzaville et à celle du Bassin du Congo sur l'importance de faire du sport ?**

**M.R.O. :** S'il y avait un seul message, je leur dirai de ne pas rater l'occasion de faire la marche. Pour les cadres, je pense que le danger aujourd'hui c'est le véhicule. On est dans ce confort avec les climatiseurs mais ce sont des sources de maladies. Au contraire, nous ne devons pas marcher seul, mais avec les collaborateurs qui sont autour de nous, les amis dans les villages... Personnellement, quand je vais au village, rarement je suis dans ma voiture. J'en profite pour marcher.

**L.D.B. : Le slogan de l'association est « Dormir sans courir c'est tricher ». Qu'en pensez-vous ?**

**M.R.O. :** Là où il y a le confort, le diabète n'est jamais loin parce qu'on se punit, on reste dans les voitures, on ne marche pas, on ne court pas et on n'organise pas les activités sportives. C'est un danger. Même nos enfants peuvent faire la marche pour aller à l'école mais ils sont dans les voitures. C'est aussi un danger

pour eux. Le sujet ici parle d'abord de l'éducation de nos enfants par rapport à la maladie (diabète). L'école entre-temps imposait l'Éducation physique et sportive mais il ne faut pas que ça soit comme une activité secondaire. C'est une activité aussi importante pour nos enfants. Et dans le cadre de cette marche, je voulais appeler les collègues et même nos amis militaires à venir participer à cette marche. Nos amis de la santé également doivent s'impliquer réellement pour faire le dépistage, pour que chacun de nous connaisse son statut par rapport au diabète. Si vous le découvrez en retard, ce sera fatal. C'est une évidence. Donc pour moi, dormir sans courir comme vous l'avez dit, c'est déjà commettre une faute. On doit faire en sorte que par jour on exerce au moins une activité sportive, surtout la marche est très importante.

**L.D.B. : Et pour conclure ?**

**M.R.O. :** J'invite aussi quelques autorités politiques à participer à cette marche en parcourant au moins 10 km dans le Mayombe. Je suis certain qu'on se rendra compte de notre état. Je voulais féliciter les organisateurs de l'événement et ceux qui vont faire la marche. Je souhaite que mes amis pétroliers et le plus grand nombre de collaborateurs prennent le départ de cette course. Il y aura une voiture de balayage pour les essoufflés. Je suis certain qu'à la fin de la marche, nous appellerons encore à la bienfaisance de nos amis pétroliers pour faire en sorte que la soirée qui sera organisée pour la remise des dons soit aussi la meilleure au même titre que la marche.

James Golden Eloué

## DIPLOMATIE

## Denis Sassou N'Guesso reçoit le nouvel ambassadeur du Kazakhstan

La coopération entre la République du Congo et le Kazakhstan se consolide. En présentant ses lettres de créance au président Denis Sassou N'Guesso, le 3 juin à Brazzaville, le nouvel ambassadeur du Kazakhstan, Jean Galiev, a officiellement pris ses fonctions au Congo, avec pour ambition de donner un nouvel élan aux relations entre les deux États.

Accueilli avec les honneurs militaires par un détachement de la Garde républicaine, conformément au protocole diplomatique, l'ambassadeur Jean Galiev, vêtu de sa tenue de souveraineté, a ensuite été reçu par le président de la République dans la salle des ambassadeurs. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Constant-Serge Bounda; du secrétaire général du ministère, Guy Nestor Itoua; ainsi que de la directrice du protocole et des affaires consulaires.

Diplomate chevronné, Jean Galiev a auparavant exercé les mêmes responsabilités en France, à Monaco et au Por-



Denis Sassou N'Guesso recevant Jean Galiev/DR

tugal. À l'entame de sa mission, le nouvel ambassadeur a réaffirmé son engagement à œuvrer au renforcement et à l'élargissement de la coopération bilatérale et multilatérale entre le Kazakhstan et le Congo. Les deux pays entretiennent des relations de longue date qui couvrent plusieurs secteurs stratégiques, notamment la politique, l'économie, l'énergie, l'agriculture, les transports et les technologies de la communication.

Cette nouvelle étape diplomatique traduit la volonté de Brazzaville et d'Astana de consolider davantage leurs liens et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat au bénéfice de leurs peuples respectifs.

Fiacre Kombo

## DISPARITION

## « Ange Edouard Pongui a été pour moi un ami », Denis Sassou N'Guesso

Fidèle à la tradition républicaine d'hommage officiel aux cadres ayant servi la République à un haut niveau, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a rendu le 4 juin à Brazzaville un dernier hommage à l'ancien Premier ministre, Ange Edouard Pongui.

Dans ses écrits consignés dans le livre de condoléances ouvert au Palais des congrès, le président de la République, qui a déposé une gerbe de fleurs au pied de la chapelle ardente et réconforté la famille éplorée, a salué la mémoire de l'illustre disparu. « A l'heure où s'invite le devoir de mémoire et s'élève la clameur de la reconnaissance transparaît également l'éternelle question de savoir si finalement la vie mérite d'être vécue. L'homme entre en scène en pleurant tout autant que la mère qui l'introduit dans l'arène de ce grand théâtre de la tragédie pour rencontrer le monde, un monde qui lui promet tout mais ne tient rien. L'âge avance, le bien s'éloigne, le mal presse, les années s'enfuient, les joies sont éphémères quand elles arrivent, la vie s'achève, la mort arrive, la tombe le couvre. Celui qui hier était homme devient poussière puis néant. Mais il ne devient néant que quand on l'oublie », a mentionné Denis Sassou N'Guesso.

D'après le chef de l'Etat, Ange Edouard Pongui a vécu, il n'est plus, mais il n'est pas néant car il a su s'élever par l'effort pour accomplir de grandes choses et structurer son immortalité tel que l'énonçait Erasme, un grand penseur d'antiquité. « Considère qu'il est dans ta main de vivre éternellement, à toi de devenir célèbre en t'attendant à des prouesses. Travaille pour devenir un signe soit dans les lettres, soit dans la science, soit

dans la politique et surtout soit éminent dans la vertu. C'est dans la politique qu'Ange Pongui s'est forgé par son militantisme engagé au sein des organisations de jeunesse de son temps, l'Association scolaire du Congo, l'UGEEC et le Mouvement national de la révolution », a-t-il poursuivi.

Le président de la République a également rappelé que l'illustre disparu a affronté l'escalade des difficultés de la vie politique avec toutes les raideurs de ses pentes jusqu'à accéder dans les cimes de l'État en qualité de Premier ministre. « Nous retrouvons un homme de caractère, une qualité qui peut inspirer sur le chemin de la difficulté. Avoir du caractère, c'est accepter sa propre apparence et s'en faire une arme. Ayez donc du caractère et les vagues d'opinion vous feront rire. En plus de ce que nous avons cheminé et réalisé ensemble, un riche parcours politique, Ange Edouard Pongui a été pour moi un ami et pour



Denis Sassou N'Guesso s'inclinant devant la mémoire de Ange Édouard Pongui/DR

« Nous retrouvons un homme de caractère, une qualité qui peut inspirer sur le chemin de la difficulté. Avoir du caractère, c'est accepter sa propre apparence et s'en faire une arme. Ayez donc du caractère et les vagues d'opinion vous feront rire. En plus de ce que nous avons cheminé et réalisé ensemble, un riche parcours politique, Ange Edouard Pongui a été pour moi un ami et pour nous, sa belle-famille, cette autre dimension qui nous lie, un beau parent exemplaire, soucieux de l'esprit de famille. Ange Pongui a été le concentré de toutes ses valeurs qui élèvent et subliment l'homme et les grands hommes ne meurent jamais. Allez et reposez dans la paix de la nation reconnaissante, monsieur le Premier ministre »

nous, sa belle-famille, cette autre dimension qui nous lie, un beau parent exemplaire, soucieux de l'esprit de famille. Ange Pongui a été le concentré de toutes ses valeurs qui élèvent et subliment l'homme et les grands hommes ne meurent jamais. Allez et reposez dans la paix de la nation reconnaissante, monsieur le Premier ministre », a conclu Denis Sassou N'Guesso.

Parfait Wilfried Douniama